

DOSSIER

Une série de publications
de l'Union syndicale suisse

Dossier n° 162



Résumé en français du **Rapport sur la répartition 2024**

La politique des revenus de la Suisse fait clairement fausse route. Les revenus bas et moyens en font les frais. Leurs salaires réels stagnent, tandis que le fardeau des primes d'assurance-maladie s'alourdit. Pendant ce temps, la situation s'améliore pour les personnes aisées. Les plus hauts salaires ont fortement augmenté. Les entreprises distribuent des dividendes plus élevés. Et les cantons diminuent les impôts frappant les revenus supérieurs et la fortune.

Les salaires réels bas et moyens risquent de connaître une décennie perdue. En termes réels, ils ne sont en effet pas beaucoup plus élevés aujourd'hui qu'en 2016. En effet, de nombreux employeurs ont certes facturé des prix plus élevés à leur clientèle, mais n'ont pas jugé bon d'accorder à leurs employé-e-s la compensation du renchérissement. Par contre, les cadres et les très hauts revenus gagnent aujourd'hui 3000 francs de plus par mois (1 % des salarié-e-s les mieux payés). Pour la première fois, plus de 4000 personnes en Suisse perçoivent un salaire annuel d'un million de francs ou davantage.

La politique fiscale en place fait le jeu des personnes aisées et de la classe supérieure. Les cantons se sont remis à réduire les impôts sur le revenu et la fortune, et de nouvelles baisses sont à l'ordre du jour. D'un autre côté, le fardeau des primes d'assurance-maladie est toujours plus écrasant pour les revenus bas et moyens – notamment parce que les cantons lésinent sur les subsides au paiement des primes. Une famille de quatre personnes paie déjà aujourd'hui 1000 francs par mois – même avec un modèle du médecin de famille ou de type HMO.

...

Une fois les impôts et le loyer payés, les personnes à revenus normaux ou bas ont moins pour vivre aujourd'hui qu'en 2016. La situation financière des ménages les plus aisés s'est par contre améliorée. Leurs revenus bruts ont augmenté. Et comme la Suisse est le seul pays d'Europe à financer son système de santé avec un impôt par tête, ils sont moins sollicités qu'ailleurs pour couvrir l'évolution des coûts de la santé. La Suisse est dès lors le pays d'Europe qui corrige le moins les inégalités de répartition.

L'heure est à un tournant dans la politique des salaires et des revenus menée par la Suisse. Il est temps d'augmenter vigoureusement les salaires réels bas et moyens. Quiconque a fait un apprentissage devrait gagner au moins 5000 francs par mois. Plus généralement, tous les salaires devraient se monter à 4500 francs au minimum. De telles augmentations de salaires sont économiquement possibles. La marche des affaires le permet, qu'il s'agisse des résultats ou des marges des entreprises. En matière de politique fiscale, il faut diminuer l'impôt par tête que constitue la prime d'assurance maladie – en augmentant les budgets consacrés à la réduction de primes. C'est précisément ce que prévoit l'initiative d'allègement des primes. Personne ne doit consacrer plus de 10 % de son revenu aux primes d'assurance-maladie. Les baisses prévues des impôts sur le revenu et la fortune vont par contre dans la mauvaise direction. Elles améliorent encore la situation de personnes qui n'en ont pas besoin.

Le rapport sur la répartition de l'USS examine la situation de « ménages-types », sur la base des données salariales et fiscales. À la différence des analyses menées par la Confédération, qui reposent sur un échantillon d'à peine 4000 ménages, le rapport sur la répartition de l'USS puise dans une base de données riche d'au moins un million d'observations. Ses conclusions sur la répartition sont d'autant plus précises – notamment sur la répartition des revenus tout au haut ou tout en bas de l'échelle.